

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES POUR 2021



INTRODUCTION

À PROPOS DE BANQUES ALIMENTAIRES CANADA

Banques alimentaires Canada fait preuve de leadership à l'échelle nationale pour soulager la faim aujourd'hui et prévenir la faim demain, en collaboration avec le réseau des banques alimentaires du Canada.

Banques alimentaires Canada est un organisme de bienfaisance national qui se consacre à aider les Canadiens vivant dans l'insécurité alimentaire. Nous soutenons un réseau d'associations provinciales, de banques alimentaires affiliées et d'organismes alimentaires qui ont pour objectif de soulager la faim dans leurs communautés. Notre travail vise principalement à maximiser l'incidence collective, à renforcer la capacité locale et à diminuer la nécessité d'avoir recours aux banques alimentaires.

**Notre vision :
un Canada
où personne
ne souffre
de la faim.**

La dernière année a été sans contredit marquée par des difficultés, du stress et des pertes pour la plupart des Canadiens. Des millions de personnes ont perdu leur emploi pratiquement du jour au lendemain, et si certains ont pu reprendre le travail, le retour à la stabilité et à la normalité que l'on connaissait avant la pandémie prendra vraisemblablement quelques années.

Toutefois, s'il y a un côté positif que nous pouvons retenir de la première année de la pandémie, c'est que nous avons été témoins en temps réel de ce que Banques alimentaires Canada affirme depuis des années : de bonnes politiques sociales peuvent avoir une incidence importante sur la réduction de l'insécurité alimentaire lorsqu'elles s'attaquent aux causes profondes, soit les faibles revenus et la pauvreté.

Comme nos données l'ont démontré, la mise en œuvre rapide de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et d'autres mesures de soutien a initialement « aplani la courbe » du recours aux banques alimentaires au début de la pandémie dans de nombreuses régions du pays. Ces nouveaux programmes, avant qu'ils ne soient retirés, ont aidé de nombreux Canadiens à avoir un revenu suffisant pour se nourrir et nourrir leur famille.

Au Canada, nous savons que la nourriture ne constitue qu'une petite partie de l'insécurité alimentaire des ménages. Les banques alimentaires sont là pour répondre aux besoins immédiats des ménages, mais leur capacité à fournir de l'aide à long terme est limitée. Les politiques mises en place par le gouvernement fédéral dans le cadre de la pandémie nous donnent la preuve claire que de bonnes politiques publiques favorisant une augmentation des revenus des gens afin de les sortir de la pauvreté sont essentielles pour réduire l'insécurité alimentaire à long terme.

Le fait que la PCU et d'autres mesures de soutien ont eu un effet aussi important pour atténuer les conséquences potentiellement dévastatrices de la pandémie devrait être souligné et servir de référence pour rebâtir en mieux le Canada.

Avant la pandémie, les banques alimentaires du Canada recevaient plus d'un million de visites par mois. Elles étaient déjà au maximum de leur capacité et avaient de la difficulté à répondre aux besoins de leurs communautés. Nous avons maintenant une occasion à saisir et une feuille de route que nous pouvons suivre pour créer une nouvelle normalité où

beaucoup moins de Canadiens auront à dépendre d'une banque alimentaire dans l'avenir.

Malheureusement, bon nombre des programmes mis en place au début de la pandémie n'étaient que temporaires et ont déjà pris fin ou seront bientôt éliminés. De nombreux Canadiens, ainsi que les banques alimentaires, appréhendent les mois et les années à venir, car les difficultés économiques sont toujours là, même si de nombreux programmes de soutien ont disparu.

Alors que le pays commence lentement à définir ce à quoi ressemblera notre société après la pandémie, il est particulièrement important de tirer des leçons des politiques qui ont aidé les Canadiens à subvenir à leurs besoins en période difficile.

Il est également important de voir qui est tombé entre les mailles du filet durant cette période, afin d'offrir un ensemble plus complet de mesures de soutien et d'initiatives ciblant les personnes les plus démunies. Il s'agit notamment d'examiner plus en détail les raisons pour lesquelles certains facteurs démographiques ont entraîné des répercussions économiques plus négatives que d'autres.

Par exemple, davantage de membres de communautés autochtones et racisées ont indiqué avoir subi des répercussions financières négatives fortes ou modérées dues à la COVID-19 que les Canadiens blancs, même lorsque les différences en matière de perte d'emploi, de statut d'immigration, de situation d'emploi avant la pandémie et d'autres caractéristiques démographiques ont été prises en compte¹.

En nous basant sur les perspectives d'avenir, nous remarquons qu'une occasion unique s'offre maintenant au Canada. Nous pouvons choisir de revenir à une situation « normale » d'avant la pandémie, où plus d'un million de Canadiens par mois avaient besoin de l'aide d'une banque alimentaire pour joindre les deux bouts, ou saisir l'occasion de bâtir un Canada meilleur qui ne laisse personne pour compte.

1 VELLES MESURES DE SOUTIEN POUR LES LOCATAIRES À FAIBLE REVENU

Même avant la pandémie, les banques alimentaires signalaient chaque année que le coût élevé du logement était l'une des principales raisons pour lesquelles les gens se tournaient vers elles afin d'obtenir du soutien.

En 2021, un sondage national a révélé que 46 % des Canadiens classaient le coût du logement comme le plus grand obstacle à l'alimentation – contre 21 % seulement un an auparavant².

En 2019, 70 % des clients des banques alimentaires vivaient dans des logements locatifs privés, alors que cette proportion était de 60 % en 2010.

Dans ce groupe, la grande majorité de ces personnes font partie du groupe au plus faible revenu et consacrent plus de 50 % de leur revenu pour payer leur loyer et les services publics³. Le fait de consacrer une telle proportion du revenu au loyer est considéré comme un niveau de dépense « critique » pour le logement, car il en reste très peu pour les autres besoins fondamentaux (p. ex., nourriture) et peut entraîner le risque de sombrer dans l'itinérance⁴.

En 2017, nous avons accueilli avec enthousiasme la Stratégie nationale sur le logement (SNL) du gouvernement fédéral; une mesure pour laquelle Banques alimentaires Canada milite depuis de nombreuses années.

Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement fédéral s'est engagé à investir environ 20 milliards de dollars (un montant qui sera égalé par les provinces et les territoires pour un total de 40 milliards de dollars) au cours des douze prochaines années dans le but d'aider 530 000 ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, soit la moitié de la population totale dans cette situation, et de réduire l'itinérance chronique de moitié d'ici 2030⁵.

Cela constitue des progrès et une bonne politique gouvernementale, mais très peu de mesures, s'il y en a, ont été mises en œuvre depuis l'annonce de la stratégie pour venir en aide aux personnes qui ont actuellement recours aux banques alimentaires en raison de leurs frais de logement trop élevés.

La plupart des fonds investis dans le cadre de la SNL ont été consacrés à des prêts pour le développement de logements du marché privé plutôt que de servir à répondre directement aux besoins des plus vulnérables. Selon un rapport de 2019 du Bureau du directeur parlementaire du budget, la nouvelle SNL a très peu changé la donne quant au montant des fonds investis par le gouvernement dans les logements à loyer modique. Le rapport a notamment révélé que la SNL avait légèrement réduit le financement ciblé pour les personnes ayant des besoins impérieux en matière de logement⁶. Pendant ce temps, l'érosion du parc de logement à loyer modique se poursuit à un rythme beaucoup plus élevé que la création de logements, dans la mesure où quatre logements sont retirés du marché pour chaque logement à loyer modique qui est créé⁷.

Sans aucun doute, la pandémie et ses répercussions n'ont fait qu'amplifier un problème déjà urgent dans tout le pays.

Depuis le début de la pandémie, nous croyons que la PCU et les autres mesures de soutien liées à la pandémie, combinées aux moratoires locaux et provinciaux sur les expulsions et les paiements différés, ont freiné la vague de locataires qui auraient été obligés de demander de l'aide à leur banque alimentaire, mais nous nous attendons à ce que cette situation change. De plus, dans de nombreux secteurs où les coûts de logement sont élevés, le recours aux banques alimentaires a augmenté plutôt que diminué au cours des premiers mois de la pandémie.

Plus récemment, alors que le gouvernement a mis fin à des mesures de soutien et que des paiements sont arrivés à échéance, les banques alimentaires constatent une augmentation du nombre de nouveaux clients ayant besoin de soutien en raison du coût élevé du logement.

Sans une action immédiate du gouvernement pour soutenir les locataires, nous craignons que cette tendance ne s'aggrave au cours des mois et des années à venir.

NOS RECOMMANDATIONS

- Mettre immédiatement en œuvre un programme de soutien au loyer fondé sur une version élargie de l'Allocation canadienne d'aide au logement afin que les Canadiens ayant de la difficulté à payer leur loyer puissent bénéficier de cette importante mesure d'aide en attendant que la Stratégie nationale sur le logement soit appliquée dans son intégralité.
- Augmenter considérablement le montant que le gouvernement fédéral prévoit investir dans l'Allocation canadienne d'aide au logement annoncé afin que toutes les personnes à faible revenu y soient admissibles (c'est-à-dire éliminer le nombre limite de citoyens admissibles pouvant présenter une demande).
- Réaliser de nouveaux investissements et ajouter à la Stratégie nationale sur le logement un élément important qui a été oublié : mettre en œuvre un programme de logement supervisé pour les personnes ayant une incapacité mentale ou physique, particulièrement au sein des populations à faible revenu et marginalisées⁸.
- Pour ralentir l'érosion du parc de logements à loyer modique, le gouvernement doit explorer de nouvelles façons plus rapides d'acquérir des logements à loyer modique potentiels et devrait envisager un financement communautaire ciblé et des solutions non marchandes pour acquérir des logements.

MODERNISER ET ÉLARGIR LES MESURES DE SOUTIEN POUR LES TRAVAILLEURS À FAIBLE SALAIRE ET SANS EMPLOI

De février à avril 2020, plus de 5,5 millions de travailleurs canadiens ont été directement touchés par les fermetures d'entreprises en raison de la pandémie de COVID-19 partout au pays⁹. Presque du jour au lendemain, le marché du travail au Canada a été profondément bouleversé.

Si beaucoup ont pu réintégrer le marché du travail et reprendre leur emploi précédent, des millions de personnes ont été forcées de se tourner vers de nouvelles formes d'emploi moins stable ou n'ont pas encore réintégré le marché du travail alors que les répercussions économiques de la pandémie continuent de se faire sentir – et continueront de se faire sentir probablement pour plusieurs années.

Ces problèmes ont été exacerbés par le fait que le système d'assurance-emploi désuet ne couvrait que 39 % des travailleurs canadiens sans emploi au cours de l'exercice 2018-2019. À titre de comparaison, ce nombre s'élevait à plus de 80 % au début des années 1990¹⁰. Ce changement de couverture témoigne de la réalité actuelle du monde du travail et de son évolution.

Le gouvernement fédéral a déjà annoncé qu'il prévoyait d'examiner le programme d'assurance-emploi (AE) du Canada dans les années à venir¹¹. Cet examen accueilli favorablement est attendu depuis longtemps, mais on craint qu'une refonte complète de l'AE prenne beaucoup trop de temps à entreprendre et à mettre en œuvre lorsque des mesures immédiates sont nécessaires.

Depuis des années, nos données indiquent que les personnes qui cessent de faire partie de la population active (c.-à-d. la population qui occupe actuellement un emploi ou qui reçoit de l'assurance-emploi et cherche du travail) sont beaucoup moins susceptibles de demander de l'aide d'une banque alimentaire

que celles qui doivent se tourner vers l'aide sociale ou l'aide aux personnes handicapées.

Pour bon nombre d'entre eux, le chemin vers une banque alimentaire commence par la perte d'emploi, puis par une année ou moins de prestations d'assurance-emploi (selon l'admissibilité), puis par un recours à ce qu'il reste de l'épargne, des systèmes de soutien informels et des ressources de dernier recours jusqu'à ce qu'ils doivent se tourner vers l'aide sociale – qui ne suffit pas pour se procurer des produits de première nécessité comme la nourriture.

À l'heure actuelle, de nombreuses banques alimentaires au Canada craignent de ne pas pouvoir accueillir un raz-de-marée de nouveaux clients créé par la pandémie tout en maintenant leur niveau de soutien pour les besoins à long terme créés par des décennies de négligence en matière de politique sociale.

Malheureusement, les données récentes de l'Enquête sur la population active révèlent qu'une vague potentielle de nouveaux clients des banques alimentaires pourrait arriver bientôt.

En mai 2021, près d'un demi-million de Canadiens qui ont perdu leur emploi en raison de la pandémie étaient en chômage complet depuis plus de six mois consécutifs¹². Il s'agit de personnes qui peinent à réintégrer le marché du travail et qui pourraient devoir avoir recours à l'aide sociale et aux banques alimentaires dans les mois à venir, à moins qu'un meilleur système d'assurance-emploi ne soit mis en place rapidement.

NOS RECOMMANDATIONS

- Prolonger considérablement la durée maximale des prestations d'assurance-emploi au-delà de 45 semaines. La prolongation des prestations sera cruciale pour que les Canadiens ne soient pas forcés de se retrouver dans notre système provincial d'aide sociale défaillant et nettement inadéquat lorsqu'ils n'auront plus droit aux prestations d'assurance-emploi.
- Élargir immédiatement les dispositions sur le travail pendant une période de prestations de l'assurance-emploi afin de permettre aux travailleurs de conserver une plus grande partie de leur revenu provenant d'un travail temporaire ou à temps partiel pendant qu'ils touchent l'assurance-emploi sans perdre de prestations ou sans récupération de leur revenu. Les travailleurs qui ne sont pas punis pour avoir occupé un emploi temporaire ou à temps partiel pendant qu'ils reçoivent des prestations sont plus susceptibles de réintégrer le marché du travail rapidement et d'obtenir un emploi à temps plein¹³.
- Élargir de façon permanente la définition d'« emploi » admissible à l'assurance-emploi pour inclure le travail autonome et le travail précaire.
- Examiner et réduire le nombre d'« heures de travail » admissibles nécessaires pour mieux refléter la nature des emplois et des situations de travail d'aujourd'hui.
- Élaborer un nouveau programme d'assurance-emploi qui vient spécifiquement en aide aux travailleurs plus âgés (45 à 65 ans) qui perdent leur emploi à un âge plus avancé et qui pourraient avoir besoin de programmes de formation et d'éducation adaptés à leurs besoins pour les aider à réintégrer le marché du travail moderne.

POUR MIEUX SOUTENIR LES TRAVAILLEURS À FAIBLE SALAIRE QUI OCCUPENT ACTUELLEMENT UN EMPLOI :

- Élargir davantage l'Allocation canadienne pour les travailleurs afin de permettre à un plus grand nombre de travailleurs à faible revenu de conserver une plus grande part de leur salaire avant l'application des impôts.
- Instaurer des mesures incitatives gouvernementales pour encourager les entreprises à verser des salaires suffisants à tous leurs employés.
- Instaurer une stratégie d'embauche pour les personnes handicapées comprenant de la formation et des mesures incitatives pour encourager les entreprises à embaucher les personnes handicapées à la recherche d'un emploi (à l'heure actuelle, deux Canadiens sur cinq entre 25 et 65 ans avec une incapacité sont sans emploi)¹⁴.

3 ACCROÎTRE LE SOUTIEN AUX ADULTES VIVANT SEULS À FAIBLE REVENU

Au cours des dernières années, le Bilan-Faim annuel de Banques alimentaires Canada a soulevé le problème que le pourcentage d'adultes vivant seuls en âge de travailler qui ont besoin d'avoir recours aux banques alimentaires continue d'augmenter d'une année à l'autre.

Au cours de la dernière décennie, le pourcentage d'adultes vivant seuls qui ont recours aux banques alimentaires a considérablement augmenté, passant de 38 % en 2010 à près de la moitié des ménages (48 %) en 2019¹⁵.

Depuis, la pandémie et ses répercussions économiques n'ont fait qu'exacerber la situation pour ce groupe de personnes en forçant encore plus d'adultes vivant seuls à se tourner vers leur banque alimentaire locale. En proportion des nouveaux clients de février à juin de cette année (2021), le nombre d'adultes vivant seuls qui ont eu besoin d'aide pour la première fois a augmenté de 36 % sur une période de quelques mois, ce qui représente une augmentation de beaucoup supérieure à tout autre groupe démographique au Canada.

Si on examine les statistiques économiques alarmantes de ce groupe, les raisons qui expliquent ce bond sautent aux yeux. Selon la mesure du panier de consommation, la mesure officielle de la pauvreté au Canada, un peu plus d'une personne sur dix vit au seuil de pauvreté ou en dessous. Si nous tenons compte uniquement des personnes vivant seules en âge de travailler, ce chiffre grimpe à 33 % : un adulte vivant seul sur trois vit dans la pauvreté¹⁶.

Ce groupe représente à lui seul une population à faible revenu de 1,3 million de personnes. Ces Canadiens vivent dans la grande pauvreté, car leurs revenus moyens se situent à 50 % sous le seuil de pauvreté. Cela signifie qu'ils doivent tenter de survivre avec environ 10 000 \$ par an.

Compte tenu de ces statistiques, il n'est pas surprenant que près d'un adulte vivant seul sur cinq fasse face à l'insécurité alimentaire, et qu'autant de personnes aient besoin de l'aide d'une banque alimentaire pour joindre les deux bouts¹⁷.

Cette tranche de la population a, du point de vue des programmes gouvernementaux, peu d'options vers lesquelles se tourner et semble avoir été largement oubliée par les gouvernements fédéral et provinciaux. De nombreux membres de ce groupe ont des problèmes de santé mentale qui sont exacerbés par la pauvreté et le faible revenu.

Comme il est mentionné dans notre rapport Bilan-Faim de 2019, les adultes vivant seuls souffrant d'insécurité alimentaire présentent des niveaux plus élevés de problèmes de santé mentale que les autres ménages¹⁸. Bon nombre de ces personnes ont des problèmes de santé mentale qui ne sont pas traités parce qu'elles n'ont pas le soutien dont elles ont besoin, parce qu'elles sont coincées dans un cycle d'aide sociale inadéquate ou de soutien lié à une invalidité, ou parce qu'elles ont perdu un emploi et n'ont nulle part où se tourner pour suivre de nouveaux programmes de formation et d'apprentissage qui leur permettraient de réintégrer le marché du travail. Tous ces enjeux sont maintenant exacerbés par la pandémie.

Pendant des décennies, les gouvernements ont concentré leurs politiques sur des catégories de population précises, comme les familles et les personnes âgées, mais ont souvent négligé les adultes vivant seuls en âge de travailler en tant que groupe nécessitant des mesures ciblées.

D'un point de vue optimiste, Banques alimentaires Canada accueille favorablement les récentes annonces de l'intention du gouvernement fédéral de réformer son programme d'assurance-emploi (AE) désuet. Nous espérons que les recommandations susmentionnées (voir la deuxième recommandation) seront mises en œuvre rapidement, car elles auraient une incidence positive sur la vie de nombreux adultes vivant seuls qui peinent à joindre les deux bouts.

Parmi les adultes vivant seuls qui ne sont pas en mesure de travailler, beaucoup d'entre eux reçoivent de l'aide sociale ou de l'aide aux personnes handicapées, mais n'arrivent pas à se sortir de la pauvreté en raison des mesures de soutien généralement inadéquates et des conditions strictes qui régissent ces programmes. Les montants actuels de l'aide sociale ne tiennent pas compte de l'augmentation du coût de la vie associée à une incapacité. Parmi les Canadiens vivant seuls, les personnes handicapées ressentent les effets du recoupement des difficultés physiques, mentales et financières.

NOS RECOMMANDATIONS

- Considérer les adultes vivant seuls à faible revenu comme une priorité dans toutes les mesures à venir en matière de réduction de la pauvreté et de rétablissement, incluant un élargissement et une modernisation de l'assurance-emploi, afin de veiller à ce que cette population vulnérable ne soit plus oubliée.
- Élaborer, dans le cadre des futurs accords sur la santé avec les provinces et les territoires, de nouvelles mesures en matière de santé mentale axées sur les besoins des adultes vivant seuls en âge de travailler.
- Mettre en œuvre notre recommandation visant à ce que les gouvernements adoptent un seuil de revenu minimum pour tous (voir la quatrième recommandation) en remplacement de notre système actuel d'aide sociale défaillant pour éviter que les adultes vivant seuls qui ne sont pas sur le marché du travail ne sombrent dans la pauvreté.
- Au-delà d'une stratégie d'embauche pour les personnes handicapées (voir la deuxième recommandation), la mise en œuvre rapide des prestations d'invalidité, avec des montants permettant aux bénéficiaires de passer au-dessus du seuil de pauvreté de la mesure du panier de consommation (MPC) ou de se rapprocher de celui-ci, est nécessaire pour aider plus de 30 % des Canadiens ayant une incapacité¹⁹ à sortir de la pauvreté.
- Cette mise en œuvre devrait également comprendre un examen de la MPC pour les Canadiens ayant une incapacité, afin que le seuil de pauvreté puisse mieux refléter la réalité coûteuse de vivre avec une incapacité.

4 UNE VOIE VERS L'AVENIR OÙ AUCUN CANADIEN N'EST LAISSÉ POUR COMPTE (PROGRÈS VERS UN SEUIL DE REVENU MINIMUM)

Depuis des années, les banques alimentaires du pays savent que leurs services ne permettent pas de combler tous les besoins. Bien qu'elles fassent tout leur possible pour aider leur communauté en période difficile, elles sont également les premières à faire valoir que seules les politiques gouvernementales peuvent s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et du recours à des banques alimentaires, soit la pauvreté et les faibles revenus.

Autrement dit, lorsque de saines politiques sociales sont mises en place, le recours aux banques alimentaires diminue.

Malheureusement, une grande partie des progrès réalisés semble n'avoir été que temporaire, car le gouvernement réduit progressivement les programmes largement efficaces comme la PCU et diverses mesures ponctuelles visant à augmenter les prestations en faveur de solutions de rechange moins coûteuses. Pourtant, même si elle n'est pas parfaite, il est quand même important de tirer les leçons de la politique sociale mise en place durant les premiers mois de la pandémie et de se fonder sur ces leçons pour créer un filet de sécurité sociale serré où personne ne tombe à travers les mailles du filet.

Alors que la PCU prend fin, il est important de commencer à préparer la prochaine étape. Les changements apportés au régime d'assurance-emploi (AE) sont attendus depuis longtemps et représentent un grand pas dans la bonne direction. Cependant, trop de Canadiens seront laissés pour compte.

On estime que 482 000 Canadiens ne seront pas admissibles à la transition de la PCU, ou des autres prestations liées à la pandémie, vers l'un ou l'autre des nouveaux programmes d'assurance-emploi et qu'ils vivront une situation encore plus difficile que lorsqu'ils recevaient la PCU²⁰.

Ce groupe de personnes sera probablement confronté à des moments très difficiles à l'avenir et sera peut-être obligé de se tourner vers notre système provincial actuel d'aide sociale – un système largement inadéquat qui est brisé depuis de nombreuses années.

Dans le système provincial actuel d'aide sociale, il faut pratiquement être sans le sou avant d'être admissible au soutien²¹. Une fois sa demande acceptée, un adulte vivant seul touchait en 2019 un revenu d'aide sociale annuel moyen d'un peu plus de 9 394 \$, soit environ 13 506 \$ de moins que le seuil de pauvreté²². De plus, si un prestataire tente de se sortir de l'aide sociale, ses prestations et avantages non pécuniaires sont sanctionnés d'une manière punitive qui décourage la réintégration au marché du travail.

Ce système n'a pas évolué depuis les années 1990 et maintient les gens coincés dans un cycle de pauvreté d'où il est extrêmement difficile de s'échapper. En guise de preuve, près de 60 % des personnes actuellement aidées par les banques alimentaires reçoivent soit de l'aide sociale, soit des prestations d'invalidité.

Autrement dit, les premiers mois de la pandémie nous ont appris que le Canada doit travailler à l'instauration d'un nouveau seuil de revenu minimum, qui est égal ou supérieur au seuil de pauvreté, pour remplacer l'approche actuelle inefficace afin de soutenir les personnes qui ne peuvent pas accéder au marché du travail.

Il s'agit d'une nouvelle approche qui offre à chaque Canadien un seuil de revenu minimum pour lui permettre de s'en sortir et d'aller de l'avant, et non d'une approche qui maintient les gens dans la pauvreté et les empêche de s'en sortir.

L'approche adoptée par le gouvernement au cours des premiers mois de la pandémie donne un aperçu de ce qu'il est possible d'accomplir en mettant en place des politiques judicieuses – il est maintenant temps de se fonder sur ces leçons pour bâtir un Canada où personne n'est laissé pour compte.

NOS RECOMMANDATIONS

- Financer et élaborer, en collaboration avec les provinces et les territoires, de multiples projets pilotes de seuil de revenu minimum de divers types partout au pays dans diverses provinces et territoires (dans les communautés rurales et urbaines).
- Consigner et analyser les données de ces projets pilotes sur plusieurs années afin de déterminer le type de revenu minimum qui convient le mieux au Canada et qui tient compte des différences entre les régions du Canada.
- À court terme, donner accès à tous les ménages à faible revenu aux avantages non pécuniaires actuellement réservés aux bénéficiaires de l'aide sociale (subvention des services de garde, supplément au logement à loyer modique, assurance-médicaments et soins dentaires, etc.).

5 ACCROÎTRE LES MESURES DE RÉDUCTION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE NORD

L'insécurité alimentaire dans le Nord demeure une préoccupation importante pour Banques alimentaires Canada. Cette situation va probablement s'aggraver avec les effets de la pandémie au cours des prochains mois et des prochaines années, à moins que certaines réformes du revenu minimum mentionnées dans le présent rapport ne soient adoptées rapidement. Divers programmes et projets ont été mis en œuvre pour tenter de régler ce problème au fil des changements de gouvernement fédéral, mais il est évident que l'approche actuelle est vouée à l'échec.

Au cours des dernières années, Banques alimentaires Canada s'est efforcé de suggérer des façons d'améliorer le programme Nutrition Nord et de réduire l'insécurité alimentaire dans le Nord en général. Nous sommes encouragés par le fait que le gouvernement fédéral a adopté l'une des recommandations de notre rapport Bilan-Faim 2019 et qu'il inclut maintenant des organismes de bienfaisance dans le programme Nutrition Nord à titre de projet pilote.

Toutefois, nous demeurons préoccupés par le fait que les prix des aliments dans le Nord sont demeurés essentiellement inchangés depuis le début du programme Nutrition Nord en 2011. Par exemple, à Iqaluit, au Nunavut, le coût d'un panier d'aliments nutritifs pour nourrir une famille de quatre personnes en mars 2018 était d'environ 1 721,56 \$, alors qu'à Ottawa, il aurait été d'environ 868 \$²³.

Les données récentes de Statistique Canada révèlent que le programme Nutrition Nord n'a pas donné les résultats escomptés quant à la réduction du coût des aliments, objectif qui avait donné beaucoup d'espoir au début du programme il y a près de dix ans.

En fait, selon les derniers chiffres publiés par Nutrition Nord Canada, le coût moyen du Panier de provisions nordique révisé en mars 2018 avait augmenté de plus de 2 % depuis mars 2017 et n'était inférieur que de 1 % au panier de mars 2011, avant le lancement du programme Nutrition Nord²⁴.

Les mesures annoncées dans le cadre du programme en 2018, dont de nouvelles mesures d'aide aux programmes d'activités de chasse et de cueillette traditionnelles (mesures encouragées par Banques alimentaires Canada) ainsi que la création d'un nouveau groupe de travail entre les Inuits et la Couronne qui se penchera

sur les enjeux à venir, sont bien accueillies, mais ne permettent pas de régler les multiples problèmes des communautés nordiques, particulièrement en raison de la pandémie qui a déjà eu des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement en empêchant les aliments de se rendre dans les communautés nordiques.

Vu le niveau d'insécurité alimentaire toujours inacceptable des ménages dans les territoires, la stagnation du prix des aliments depuis 2011 et la diminution du revenu d'aide sociale compte tenu de l'inflation, il faut que le gouvernement, en collaboration avec les territoires, revoie maintenant ses stratégies de sécurité alimentaire pour le Nord.

Certains organismes, dont Banques alimentaires Canada, la Regional Food Distribution Association de Thunder Bay, Winnipeg Harvest, la Banque d'alimentation d'Ottawa et la Community Food Sharing Association de Terre-Neuve-et-Labrador, font leur possible pour venir en aide aux communautés nordiques en difficulté, mais ont très peu de ressources financières à affecter aux frais d'expédition exorbitants.

Le financement fédéral versé par Banques alimentaires Canada au cours des premiers mois de la pandémie a aidé de nombreuses banques alimentaires du Nord à acheter des aliments au cours de la première année de la pandémie, mais les mois et les années à venir demeurent préoccupants en raison de cette situation déjà précaire.

Au bout du compte, les solutions relatives aux prix des aliments et à l'alimentation en général ne peuvent pas tout régler. Le gouvernement fédéral doit également revoir l'ensemble de son approche quant aux causes profondes à long terme de l'insécurité alimentaire dans le Nord pour que des progrès soient réalisés.

NOS RECOMMANDATIONS

- Commencer à élaborer dès maintenant un projet de revenu minimum (voir la quatrième recommandation) en vue d'éliminer le régime d'aide sociale qui est inadéquat et qui maintient beaucoup trop de Canadiens du Nord dans l'engrenage de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.
- En collaboration avec le nouveau groupe de travail entre les Inuits et la Couronne, entamer un examen exhaustif du programme Nutrition Nord Canada afin de déterminer les raisons pour lesquelles il n'atteint pas ses objectifs de réduction du coût des aliments dans le Nord.
- Créer un plan pancanadien de développement et de revitalisation du Nord, en partenariat avec des groupes locaux, qui est axé sur la recherche et le développement de programmes régionaux visant à former les travailleurs et à faire croître les entreprises dans les secteurs économiques stratégiques.

RÉFÉRENCES

- 1 Feng Hou, Kristyn Frank et Christoph Schimmele [2020]. Répercussions économiques de la COVID-19 chez les groupes de minorité visible. Tiré de : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00042-fra.htm?fbclid=IwAR0SYKs79cv0SowtTMwar3NEZONkN9HReQoeNe2llzOmIGSU7W3NY8owYA>.
- 2 Sondage national mené par Grassroots Public Affairs en partenariat avec Banques alimentaires Canada et publié par Sylvain Charlebois dans Canadian Grocer : <https://canadiangrocer.com/food-affordability-faces-perfect-economic-storm>
- 3 http://rentalhousingindex.ca/fr/#affordability_prov
- 4 Communiqué : Families Feeling the Impact as Rental Housing Affordability Worsens Across Canada – BC Non-Profit Housing Association. (2019). Tiré de : <https://bcnpha.ca/news/news-release-families-feeling-the-impact-as-rental-housing-affordability-worsens-across-canada/>.
- 5 Gouvernement du Canada [2017]. *Un chez-soi d'abord – La Stratégie nationale sur le logement du Canada*. Tiré de : www.chezsoidabord.ca.
- 6 Dépenses fédérales de programmes consacrées à l'abordabilité du logement (pbo-dpb.gc.ca)
- 7 Mémoire de la Housing Policy and Research Exchange présenté au ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social du Canada et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. <https://maytree.com/publications/get-to-2030/>
- 8 Centre canadien de politiques alternatives [2018]. *No Time to Lose: Alternative Budget 2019*. (en anglais seulement)
- 9 Statistique Canada [2020]. Enquête sur la population active, mai 2020. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200605/dq200605a-fra.htm>
- 10 A new voluntary EI program would bring more workers under safety net (irpp.org) (en anglais seulement)
- 11 Budget fédéral 2021 [2021]. Gouvernement du Canada, mars 2021. <https://www.budget.gc.ca/2021/report-rapport/p1-fr.html#282>
- 12 Statistique Canada [2021]. Enquête sur la population active, mai 2021. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210604/dq210604a-fra.htm>
- 13 Colin Busby, Stéphanie Lluís et Brian P. Mccall [2021]. *Transitioning Back to Work: How to Improve EI Working-While-on-Claim Provisions* (en anglais seulement). Étude n° 85 de l'IRPP Montréal : Institut de recherche en politiques publiques.
- 14 Un profil de la démographie, de l'emploi et du revenu des Canadiens ayant une incapacité âgés de 15 ans et plus, 2017 (statcan.gc.ca)
- 15 Bilan-Faim 2019, Banques alimentaires Canada.
- 16 Banques alimentaires Canada [2016]. *Personne sur qui compter*, Toronto : Banques alimentaires Canada.
- 17 Statistique Canada. Tableau : 13-10-0385-01 – Sécurité alimentaire du ménage selon la disposition de vie
- 18 Bilan-Faim 2019, Banques alimentaires Canada.
- 19 Un profil de la démographie, de l'emploi et du revenu des Canadiens ayant une incapacité âgés de 15 ans et plus, 2017 (statcan.gc.ca)
- 20 Macdonald, David [2020]. *Transitioning from CERB to EI could leave millions worse off* (en anglais seulement), Centre canadien de politiques alternatives. <https://behindthenumbers.ca/2020/09/15/transitioning-from-cerb-to-ei-could-leave-millions-worse-off/>
- 21 Caledon Institute [2015]. *Welfare in Canada 2014*. Ottawa : Caledon Institute.
- 22 *Welfare in Canada – Canada – Maytree*
- 23 Gouvernement du Canada [2019]. Coût du Panier de provisions nordique révisé en 2017-2018, Nutrition Nord Canada. Tiré de : <https://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1548078467819/1548078497301> et Santé publique Ottawa [2018]. Panier de provisions nutritif. Tiré de : <https://www.ottawapublichealth.ca/en/public-health-topics/resources/Documents/NFB-Report-FRE-2019---Accessible-2-.pdf>
- 24 Gouvernement du Canada [2019]. *Coût du Panier de provisions nordique révisé en 2017-2018*, Nutrition Nord Canada. Tiré de : <https://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1548078467819/1548078497301>



Soulager la faim aujourd'hui
Prévenir la faim demain

2680 boul. Matheson, bureau 102,
Mississauga (Ontario) L4W 0A5
info@foodbankscanada.ca
banquesalimentairescanada.ca



[@FoodBanksCanada](https://www.facebook.com/FoodBanksCanada)



[@FoodBanksCanada](https://twitter.com/FoodBanksCanada)



[@foodbankscanada](https://www.instagram.com/foodbankscanada)